

## Check-list des pièces à remettre à l'expert

Le dossier médical doit être constitué des éléments suivants :

- Certificat médical initial
- Certificats médicaux
- Prescriptions médicales
- Compte rendu d'examens,
- Compte rendu opératoire
- Compte rendu d'hospitalisation
- Certificat médical de consolidation

Autres documents utiles :

- Certificat de la médecine du travail (avis d'inaptitude...)
- La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
- Lettre de licenciement
- Lettre de reclassement
- Titre de pension